***Les Cahiers de Tunisie***

NOTES AUX AUTEURS

Il est demandé aux auteurs de bien vouloir respecter les règles suivantes :

1) La revue *Les Cahiers de Tunisie* n’accepte que les travaux originaux et inédits. Ceux-ci doivent parvenir en trois (3) exemplaires saisis et sur C.D. Il est possible de proposer une contribution au comité de rédaction à l’adresse : cahierstunisiefshst@gmail.com

2) Les articles proposés doivent comprendre entre 25000 et 45000 signes. Les comptes-rendus entre 5000 et 10000 signes. Sont inclus dans le nombre de signes les espaces et les références bibliographiques.

3) Le fichier doit être au format Word.

***-*** Police : Times New Roman, taille 12 pour le texte de l’article et 10 pour les notes.

***-*** Interligne simple, corps du texte justifié.

***-***Les citations longues de plus de trois lignes sont en retrait (1,25 cm), avec un interligne simple et le corps de texte justifié.

4) L’article devra être accompagné de deux (2) résumés ne dépassant pas 800 signes chacun (espace compris) : l’un sera dans la langue de l’article (arabe ou français), l’autre en anglais.

***-***Si l’article est en anglais, il sera accompagné d’un résumé en anglais, d’un deuxième en français ou en arabe.

Ces résumés devront porter le titre traduit de l’article et être suivis de cinq (5) mots clés également traduits.

5) Les appels de note figurent dans le texte en numérotation continue dans le corps de l’article (chiffre en exposant) et en bas de page. L’appel de note précède toujours le signe de ponctuation.

6) Les références à des archives doivent être suivies de l’indication précise, lors de la première occurrence, du lieu et des fonds, ensuite les abréviations courantes peuvent être utilisées.

7) Les références bibliographiques sont à mettre en bas de page, sous le texte. Elles sont insérées et numérotées automatiquement.

***-*** Pour les monographies : prénom, (en minuscule) et nom (en minuscule), *Titre* (en italique), ville d’édition, Éditeur, année, p.

***-*** Pour les ouvrages collectifs et Actes de colloques : donner les noms complets. À partir de quatre, abréger en ne citant que le premier, suivi de la mention et al., si l’ouvrage collectif est dirigé par un ou plusieurs auteurs, l’indiquer (après le dernier nom) par (**dir.). Pour un chapitre d’ouvrage collectif :** auteur, « Titre de la contribution », dans ou in, auteur(s) de l’ouvrage (dir.), Titre de l’ouvrage (en italique), ville d’édition, Éditeur, « Collection » (s’il y a lieu), année, pagination. Précisez, le cas échéant, le nom du traducteur et la langue originale du texte cité.

***-***Pour un article dans une revue ou un périodique *:* prénom et nom de l’auteur (en minuscule), « Titre de l’article », *Titre de la revue ou du périodique* (en italique), volume (s’il y a lieu), n°, année, pages de l’article cité.

-Pour les lettres : « Titre ou nom du destinataire (ex : Lettre à …) », dansou *in*, *Titre de l’ouvrage*, Lieu, Edition, Tome (s’il y a lieu), année, p.

- Référence à une page Internet : il est nécessaire de toujours indiquer la date à laquelle l’information a été saisie et l’adresse du site dont elle est issue.

***-*** La prise en compte des références déjà mentionnées : abréger la référence de la façon suivante : donner les initiales du prénom et le nom entier de l’auteur (en minuscule), rajouter le début du titre en italique suivi de trois points de suspension, *op. cit.* (en italique), et le numéro de la page citée.

~~-~~Pour la reprise des références mentionnées immédiatement avant : *Ibid.*, et pour les références mentionnées immédiatement avant et identiques : *Idem.*

8) Chaque travail proposé est soumis anonymement, au moins, à deux spécialistes de la question.

9) La correction devra être faite par les auteurs eux-mêmes sur la demande des lecteurs. Une fois que les travaux sont acceptés dans leur forme définitive, aucun rajout ne sera autorisé.

10) Les illustrations (tables, cartes, graphiques, photos, photographies aériennes, etc.) doivent être fournies sous forme numérisée (fichiers sources), détourées, en format TIF, dans une résolution suffisante (300 PPI au moins) et adaptées au format de la revue. Il est souhaitable que les auteurs indiquent, dans une maquette en fichier PDF, les emplacements et dispositions voulus des illustrations.

***-***Toute illustration sera accompagnée d’une autorisation de reproduction du détenteur des droits.

- Pour les normes la translittération arabe vous pouvez contacter le comité de rédaction de la revue : cahierstunisiefshst@gmail.com